



4 04 50 68 19 17

Communiqué de presse

30 janvier 2023



Le 5e numéro de votre magazine intercommunal sera prochainement distribué dans toutes les boîtes aux lettres du Pays d'Alby.



SIPA le mag' – n°5 Lire le magazine en ligne



Bilan de mi-mandat 2020-2023 Lire le dossier en ligne Le Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby sort le 5e numéro de son magazine *SIPA le mag'* et présente son bilan de mi-mandat au travers d'un dossier spécial en ligne

En ce début d'année 2023, le SIPA annonce la parution de deux publications :

- la 5e édition du magazine intercommunal « SIPA le mag' », adressée sous format papier à tous les habitants du Pays d'Alby et disponible à l'accueil du SIPA au Pôle, dans toutes les mairies du territoire et en ligne sur le site internet.

Au fil de ces 24 pages, retrouvez les dernières actualités de l'école de musique, danse, théâtre après sa reprise par le SIPA, les projets culturels à venir dès le printemps, le bilan prometteur du nouvel "Espace Jeunes 11-17 ans", l'organisation de journées de formation au baby-sitting, l'accueil du prochain congrès départemental des Sapeurs-Pompiers au Pôle... et plus encore!

- le bilan de mi-mandat du SIPA, reprenant les grandes actions engagées par l'équipe intercommunale depuis juillet 2020, au travers des quatre compétences du syndicat (le Sport, la Culture, la Jeunesse et la Petite Enfance). Ce dossier spécial est disponible en ligne sur l'Espace presse du site internet et plus rapidement accessible au travers d'un QR code imprimé dans le dernier numéro du magazine. Quelques versions papier seront disponibles dans les mairies du territoire à partir de mi-février.

En franchissant le cap du mi-mandat qui a été confié à la nouvelle équipe intercommunale, ce bilan est l'occasion de rendre compte de l'état d'avancement des engagements pris il y a 30 mois. Les actions réalisées reflètent de belles avancées et s'inscrivent dans la continuité des ambitions du SIPA: faire rayonner la jeunesse, la petite enfance, la culture et le sport sur l'ensemble du territoire et renforcer la solidarité intercommunale.



